

Les fêtes de fin d'année sont à peine passées qu'il faut déjà se remettre au travail.

Cette nouvelle année qui commence me donne l'occasion de vous communiquer certaines informations sur notre commune.

À commencer par les finances, que nous avons enfin totalement assainies. Avec un budget 2009 bouclé à l'équilibre et un déficit résorbé, nous pouvons maintenant envisager le futur avec plus de sérénité. Seule reste l'incertitude sur nos recettes pour les années futures avec la réforme de la taxe professionnelle qui fait peser un doute sur nos capacités financières à venir et les dotations de l'état qui ne suivent pas le taux de l'inflation. Néanmoins, je suis confiant sur notre capacité à boucler le budget 2010 tout en assumant notre choix de ne pas augmenter les impôts.

Les travaux lourds et indispensables que nous avons entrepris avancent comme prévu. Certes, ces derniers temps la météo ne nous a pas servi (tout au moins pour ce sujet). Nous faisons le point hebdomadaire avec l'entreprise et veillons au grain afin que les délais soient toujours respectés sans pour autant sacrifier la qualité de la prestation. La date d'achèvement reste donc prévue à fin avril et la fête de l'Âne (tant attendue) se déroulera dans un village en total renouveau, avec des espaces verts et conviviaux, des nouveaux arbres et le réseau de fontaines en circuit fermé ; l'ambiance ainsi créée sera douce et paisible. L'installation du réseau de vidéo protection est bientôt terminée ; il sera opérationnel au cours du premier trimestre. À partir de février vont commencer les travaux pour la création d'un parking en lieu et place de l'ancienne halte garderie ; durée prévue : trois mois. Nous allons commencer par tranches La rénovation de notre belle mairie va démarrer ; elle est prévue par tranches, à commencer par celle de la salle du conseil et le hall.

Pour la rentrée scolaire 2010-2011, nous avons budgété l'ouverture d'une quatrième classe maternelle si le besoin est avéré et ainsi éviter des classes surchargées afin d'offrir aux tous petits un cadre idéal pour leur développement. Rien n'est encore décidé par l'inspection d'académie.

En 2010, nous allons entreprendre une modification du PLU (et non pas une révision) afin de mieux gérer les surfaces à urbaniser. En parallèle, une étude prospective du développement de La Roquebrussanne à 15 ans sera lancée. Lorsqu'elle sera validée, elle nous servira de fil conducteur pour les années à venir afin de planifier harmonieusement l'urbanisation en fonction de nos capacités d'accueil.

Ce travail difficile et laborieux doit d'être mené à bien pour conserver la qualité de notre cadre de vie et notre environnement qui comptent parmi nos atouts majeurs. Notre commune est devenue "commune lauréate" dans le programme AGIR (Action Globale Innovante pour la Région) pour l'énergie de la région PACA, où seules deux communes au sein du pays de la Provence verte ont été retenues.

La première phase d'un an est une phase d'études qui débouche sur une planification de travaux à mettre en oeuvre pour une meilleure gestion de l'énergie au niveau communal. La deuxième phase de deux ans est une phase d'actions, avec la mise en oeuvre des travaux décidés lors de la première phase financés à 80% par la Région. À l'issue, la commune devient "commune AGIR pour l'énergie", label reconnaissant la performance énergétique de la commune et gage d'un engagement fort pour la préservation de l'environnement. Deux mots sur le Parc Naturel Régional de la Sainte baume. Suite à la délibération prise à l'unanimité par le Conseil Régional, le parc devient enfin une réalité. Certes, le chemin est encore long, mais à terme, le parc constituera un formidable outil de développement économique (forêt, agricole, tourisme) et un label de qualité pour notre commune. La Roquebrussanne entend bien jouer un rôle moteur dans ce projet qui s'inscrit en droite ligne dans notre volonté de protéger notre patrimoine environnemental.

Enfin, il est inscrit sur le fronton de nos mairies les mots forts et chargés de symboles que sont "Liberté, Égalité Fraternité". S'il est toujours possible de faire des lois pour la "Liberté", décréter "l'Égalité", il n'est rien qui puisse être fait sur le plan législatif pour la "Fraternité". Cette dernière dépend exclusivement de chacun de nous. En ces temps difficiles pour certains, ce mot prend toute sa signification. Je vous demande d'être particulièrement attentifs aux situations difficiles que vous pourrez rencontrer.

Je remercie chaleureusement les nombreuses personnes qui sont venus assister à la traditionnelle cérémonie des vœux. Votre soutien constitue une force qui me pousse à toujours faire plus et mieux pour vous.

Je vous souhaite une très bonne année 2010, remplie de réussites professionnelle et personnelle, de joies et de bonheur et surtout, surtout une excellente santé pour en profiter pleinement

La Roquebrussannement vôtre,
Michel Gros